

Maintien et actualisation des compétences d'Agent de Sécurité Renforcé armé de catégorie B&D – (MAC ASRA cat B&D)

Le MAC ASRA catégorie B&D est une formation réglementaire obligatoire destinée aux agents de sécurité renforcé armé de catégorie B&D souhaitant renouveler leur carte professionnelle CNAPS.

Elle permet l'actualisation des compétences juridiques, professionnelles, opérationnelles de l'agent, afin de garantir une pratique conforme à la réglementation en vigueur et aux exigences spécifiques du métier d'ASRA cat B&D.

La formation

Cette formation vise à maintenir et actualiser les compétences essentielles de l'Agent de Sécurité Renforcé Armé cat B&D à travers des apports théoriques ciblés, des études de cas et des mises en situation professionnelle.

Elle permet au candidat de continuer à exercer légalement ses fonctions d'Agent de Sécurité Renforcé Armé.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein d'une durée de 14 heures.

La présence est obligatoire sur la totalité de la formation pour permettre la validation du MAC ASRA cat B&D.

Cette formation est obligatoire tous les 5 ans pour le renouvellement de la carte professionnelle ASRA cat B&D.

Objectifs visés

- Maintenir et actualiser les compétences professionnelles de l'Agent de Sécurité Renforcé Armé.
- Actualiser les connaissances juridiques et réglementaires applicables à la sécurité renforcé armé.
- Permettre le renouvellement de la carte professionnelle CNAPS ASRA cat B&D.

Public concerné

- Agents de Sécurité Renforcé Armé titulaires d'une carte professionnelle ASRA cat B&D arrivant à échéance.
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (hesp@hesp-formation.com)**

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 12 personnes maximum

Prérequis

- Détenir une carte professionnelle ASRA cat D en cours de validité ou expirant prochainement, à défaut une autorisation préalable délivrée par le CNAPS
- Avoir suivi l'ensemble des entraînements réguliers obligatoires
- Être titulaire d'une carte de SST ou PSC en cours de validité

Objectifs pédagogiques

- Appliquer le cadre légal relatif au port et à l'usage des armes de catégorie D.
- Maîtriser les techniques professionnelles d'intervention et de gestion de conflit.
- Utiliser les équipements de défense en sécurité et de manière proportionnée.

HAUTE ECOLE de la SECURITE PRIVEE –SAS–
11 AVENUE DES VIEUX MOULINS – LE PERIPHERIQUE - 74000 ANNECY
Tel : 04.50.52.75.33/ **Mail :** hesp@hesp-formation.com
Siret : 802.114.330.00011/ **Rcs :** 802114330 Annecy

*Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82740299974 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
Autorisation d'exercice du CNAPS DT SUD-EST N° FOR-074-2027-04-29-20220583381*

- Adapter son comportement et sa communication en situation dégradée ou conflictuelle.

Programme

MODULE 1 : Module juridique	3h	➤ Réglementation relative à l'acquisition, la détention, la conservation, au transport et à l'usage des armes et des munitions
MODULE 2 : Module tactique	11h	Actualisation de la maîtrise du fonctionnement et du maniement des armes portées : ➤ Situer l'utilisation de son/ ses arme (s) dans le cadre de l'intervention graduée ➤ Appliquer les règles générales de sécurité ➤ Se protéger physiquement et protéger autrui ➤ Analyser le contexte dans lequel l'arme est utilisée ➤ Mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant intervention ➤ Utiliser son arme dans le respect du cadre légal de la légitime défense

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours
- Cas pratiques et mises en situation tactiques sécurisées
- Armes d'entraînement et armes réglementaires
- Equipements de protection individuelle
- Convention avec un stand de tir à moins de 5 min
- Salle de sport à disposition en interne

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis théoriques et pratiques.

Validation de la formation

- Validation par contrôle des acquis en cours de formation
- Attestation de suivi et de validation du MAC ASRA cat B&D remise au candidat
- Transmission des éléments nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle CNAPS

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Les intervenants disposent d'une expérience professionnelle significative en sécurité privée et en sécurité renforcé armé, et sont habilités à dispenser des formations réglementées.

Tarifs : Accédez à notre grille tarifaire

Délais d'accès : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

HAUTE ECOLE de la SECURITE PRIVEE –SAS-
 11 AVENUE DES VIEUX MOULINS – LE PERIPHERIQUE - 74000 ANNECY
 Tel : 04.50.52.75.33/ Mail : hesp@hesp-formation.com
 Siret : 802.114.330.00011/ Rcs : 802114330 Annecy
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82740299974 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
Autorisation d'exercice du CNAPS DT SUD-EST N° FOR-074-2027-04-29-20220583381



Contact : par mail à : hesp@hesp-formation.com

Modalités et conditions d'inscriptions : Téléchargez notre dossier de candidature

Conditions générales de vente : Consultez nos CGV